

Compte-rendu du Conseil d'école n°3

Mardi 16 juin 2026

Présents :

- Mme LARROQUE Audrey, directrice et enseignante en classe de PS-GS-CM1-CM2
- Mme RIMOUX Florence, enseignante en classe de CP-CE1-CE2
- Mme DUMONT Claudette, D.D.E.N
- Mme CHOMEL Sylvie, 2^e adjointe de Chemilly
- Mme ROMERO Catherine, conseillère municipale de Chemilly
- Mme GRENET Irène, représentante des parents d'élèves (titulaire)
- M. GRIFFET Alban, représentant des parents d'élèves (titulaire)
- Mme GOUSTILLE Sophie, représentante des parents d'élèves (suppléante)
- Mme GRIFFET Jessica, présidente de l'Amicale laïque (départ à 19H15)
- Mme DAJOUX Carole, membre du bureau de l'amicale laïque (départ à 19H15)

Excusés :

- Mme LASSUS PEYRICHOUT Caroline, IEN de la circonscription de Moulins 2
- Mme CABANEL Claire, Maire de Chemilly
- Mme LUBIN Tiffany, enseignante en classe de PS-GS-CM1-CM2
- Mme VINCENT Laura, enseignante spécialisée du RASED
- Mme CERMET Anna, représentante des parents d'élèves (Suppléante)

La séance débute à 18H20 pour la première partie du conseil.

1- AVENIR DE L'AMICALE LAÏQUE DE CHEMILLY

Mme GRIFFET, présidente de l'Amicale laïque de Chemilly, accompagnée de Mme DAJOUX, présente au conseil d'école la situation de l'association, après avoir annoncé son intention de la mettre en sommeil à compter de la rentrée.

Elle explique que l'Amicale souffre d'un manque important de bénévoles : les cinq membres actifs assurent seuls son fonctionnement, une charge devenue difficile à assumer. Elle regrette également le faible investissement des familles. Mme DAJOUX ajoute que les appels à bénévoles restent sans effet. Mme GOUSTILLE indique pour sa part s'être portée volontaire, sans avoir été recontactée et qu'il y a peut-être un problème de communication.

Mme GRIFFET précise que l'association ne sera finalement pas mise en sommeil sur le plan administratif afin d'éviter les démarches en préfecture. En revanche, ses activités seront suspendues : aucune manifestation ne sera organisée, ce qui entraînera l'absence de recettes comme de dépenses. Cette mise en pause permettra néanmoins une reprise rapide dès que de nouveaux bénévoles se mobiliseront.

Le bureau restera inchangé :

- Mme Jessica GRIFFET, présidente ;
- Mme Carole DAJOUX, vice-présidente ;
- Mme Pauline BOUCHET, trésorière ;
- Mme Jessica GRIFFET, vice-trésorière ;
- Mme Jessica PEDROSA-GUILHERME, secrétaire.

Une assemblée générale extraordinaire sera organisée fin septembre afin d'informer les familles de la situation et d'échanger sur les perspectives de reprise.

Mme CHOMEL s'interroge sur le faible nombre de bénévoles et sur les liens entre l'Amicale et l'école. Mme GRIFFET rappelle que l'association participe chaque année au financement, partiel ou total, des voyages scolaires. Elle évoque également l'absence de spectacle lors de certaines kermesses et fêtes de Noël, tout en soulignant une amélioration cette année. Mme LARROQUE précise que cette situation ne s'est produite qu'à deux reprises et rappelle que les enseignantes ne peuvent pas toujours répondre aux attentes de l'Amicale lorsque les dates des manifestations sont imposées et coïncident avec des contraintes personnelles.

Afin de favoriser une relance progressive de l'association, Mme LARROQUE propose de fixer, pour l'année scolaire prochaine, des objectifs réalistes :

- renforcer la cohésion entre les familles de l'école ;
- améliorer la communication de l'Amicale auprès des parents d'élèves ;
- lancer un appel aux bénévoles en amont de chaque manifestation.

Mme CHOMEL soutient cette proposition et suggère que Mme ROMERO relaie également les informations via l'application Intramuros.

Le conseil d'école remercie chaleureusement les membres de l'Amicale laïque pour leur engagement et leur investissement, qu'ils poursuivent malgré les difficultés rencontrées. Grâce à leur implication, de nombreuses manifestations sont organisées tout au long de l'année scolaire et contribuent à animer la vie de l'école ainsi que celle de la commune (loto, carnaval, représentation théâtrale, kermesse, etc.). Le conseil rappelle que ces événements permettent également de financer des transports, des animations pédagogiques, ainsi que l'achat de matériel éducatif et ludique au bénéfice des élèves.

**Fin de la première partie du conseil. Mme GRIFFET et Mme DAJOUX quittent la réunion à 19H15.
Le conseil débute sa deuxième partie à 19H20.**

2- BILAN DES EFFECTIFS DE L'ANNÉE 2025/2026 AU 27 FÉVRIER 2026

1.1. Bilan des effectifs au 16 juin 2026

Niveau	PS	MS	GS	CM1	CM2	CP	CE1	CE2
Effectif par niveau	11	0	6	4	1	8	4	7
Effectif par Cycle	17			5		19		
Effectif par classe	22 élèves (Mme LARROQUE et Mme LUBIN)					19 élèves (Mme RIMOUX)		
Effectif total	41 élèves							

1.2. Organisation de l'équipe pédagogique pour la rentrée de septembre 2026

Mme RIMOUX Florence et Mme LARROQUE Audrey restent en poste à l'école à la rentrée de septembre 2026, n'ayant pas participé au mouvement. Mme Larroque conservera son temps partiel à 80 %. Son jour de décharge ainsi que l'enseignant(e) chargé(e) du complément de service ne sont pas encore connus.

Mme DAFFIX continuera d'exercer sa fonction d'ATSEM au sein de la classe de maternelle. Nous attendons également la nomination de l'AESH pour un élève.

Mme HOUEL Fanny, en service civique, Mme RIBIER Lucie, en contrat d'alternance au sein de l'école, ainsi que Mme LUBIN Tiffany, enseignante, quitteront l'établissement à la fin de cette année scolaire. L'équipe pédagogique les remercie chaleureusement pour leur engagement, leur investissement et leur contribution à la vie de l'école tout au long de l'année.

Une demande de recrutement d'un(e) volontaire en service civique a été déposée auprès de la DSDEN de l'Allier en vue de la rentrée de septembre 2026.

1.3. Organisation de l'équipe périscolaire à la rentrée de septembre 2026

Mme PHILIPPE Chantal poursuit ses missions au sein de l'école. Elle assure la confection des repas, le service à la cantine ainsi que la garderie du matin. Sa titularisation est prévue pour septembre 2026.

Mme CARTERON Vanessa conserve son poste et continue d'assurer la garderie du soir.

M. BOUGAREL Tristan a achevé sa mission de service civique en mai 2026. Il est actuellement employé en contrat à durée déterminée jusqu'à la fin de l'année scolaire. Sous réserve de validation par la collectivité, il devrait poursuivre son activité auprès de l'école au cours de l'année scolaire 2026-2027 dans le cadre d'un contrat PEC ou d'un CDD.

Un recrutement d'un volontaire en service civique est en cours par la mairie pour septembre 2026 pour aider le personnel périscolaire à la cantine et à la garderie.

3- PRÉVISIONS D'EFFECTIFS POUR L'ANNÉE 2026/2027

2.1. Prévision des effectifs des élèves

La composition des classes pour la prochaine rentrée scolaire n'est pas encore définitive. Elle sera arrêtée lorsque les effectifs de l'école seront définitivement connus, c'est-à-dire au début de l'été.

À ce jour, deux propositions d'organisation sont à l'étude. Le choix définitif sera effectué en fonction des effectifs constatés et des contraintes pédagogiques de l'école.

Proposition n°1 :

Niveau	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Effectif par niveau	4 + 1	11 + 1	0	6	8	4	7	3
Effectif par Cycle	15 (ou 17) élèves			18 élèves			10 élèves	
Effectif officiel par classe	21 (ou 23) élèves (Mme RIMOUX)				22 élèves (Mme LARROQUE)			
Effectif total	43 (ou 45) élèves							

Proposition n°2 :

Niveau	PS	MS	GS	CM1	CM2	CP	CE1	CE2
Effectif par niveau	4 + 1	11 + 1	0	7	3	6	8	4
Effectif par Cycle	15 (ou 17) élèves			10 élèves		18 élèves		
Effectif par classe	25 (ou 27) élèves (Mme LARROQUE)					18 élèves (Mme RIMOUX)		
Effectif total	43 (ou 45) élèves							

La décision finale dépendra de l'arrivée ou non sur la commune d'une famille dont les enfants, susceptibles d'être scolarisés en petite section (PS) et en moyenne section (MS), pourraient intégrer l'école à la rentrée prochaine.

4- VOTE EXCLUSIF PAR CORRESPONDANCE DES PROCHAINES ÉLECTIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Le conseil vote à la majorité le renouvellement du vote exclusif par correspondance des représentants de parents d'élèves lors de la prochaine élection en octobre 2026.

5- BILAN DES ABSENCES AU 31 MAI 2026

Le taux d'absentéisme s'élève à 3,9 % sur l'année scolaire pour la classe de PS-MS-CM1-CM2. Il est de 2,8 % pour la classe de CP-CE1-CE2. Le taux d'absentéisme de l'ensemble de l'école est donc de 3,4 % au 31 mai 2026. Un nouveau point de situation sera réalisé le 3 juillet 2026.

6- PROJET D'ÉCOLE

Un nouveau projet d'école sera élaboré au cours de l'année scolaire 2026-2027. Sa rédaction s'appuiera sur une analyse des besoins des élèves et des priorités pédagogiques de l'école, ainsi que sur un travail autour du climat scolaire, en tenant compte du bilan de l'évaluation d'école réalisée en juin 2025.

7- ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Les enseignantes adressent leurs sincères remerciements aux parents qui répondent présents lorsque leur aide est sollicitée, que ce soit pour accompagner les sorties scolaires ou pour participer à l'organisation et au bon déroulement des différentes manifestations. Leur disponibilité et leur implication sont précieuses et contribuent pleinement à la réussite de ces projets.

7.1 . Projets communs aux élèves de CP/CE1/CE2

- **Le 100^e jour d'école (3 avril) :** les élèves, aidés de leurs parents, ont réalisé des collections de 100 objets. L'équipe pédagogique remercie les parents pour leur aide et leur investissement dans ce projet.

7.2 . Projets communs aux élèves de CM1/CM2

- **« Prix non au harcèlement » :** Après une sélection lors de la phase départementale, notre affiche a été retenue par le jury académique pour représenter l'académie de Clermont-Ferrand dans le premier degré lors de la phase nationale du

concours. Nous n'avons pas été retenus à l'issue de cette dernière étape, mais nous sommes très fiers du travail accompli par nos élèves.

7.3. Projets communs à tous les élèves

- **Commémoration du 8 mai 2026** : Les élèves de GS au CM2 ont interprété un chant ainsi que deux couplets de La Marseillaise lors de la cérémonie commémorative du 8 mai. La municipalité et les anciens combattants ont salué la participation des enfants et apprécié leur présence à cette cérémonie.
- **Journée autour du handicap** : lundi 11 mai, en partenariat avec l'association PHENIX de Moulins, nous avons organisé une après-midi autour du handicap. Après le témoignage de Mme Céline PELLETIER, présidente de l'association et non-voyante, les enfants ont participé à différents ateliers de sensibilisation : parcours à l'aveugle ou en fauteuil roulant, découverte du braille et de la machine Perkins, jeux de société à l'aveugle, ainsi que des mises en situation autour du service des repas, de la mise de table et de la prise de repas les yeux bandés.
- **Sortie scolaire de fin d'année** : jeudi 28 mai, nous nous sommes rendus au parc animalier d'Auvergne, situé à Ardes, dans le Puy-de-Dôme. Les élèves de cycle 1 ont participé à un atelier de découverte autour de la girafe, tandis que les élèves de cycle 2 et 3 ont pris part à un atelier sur les traces des animaux préhistoriques le matin. L'après-midi, nous avons visité une partie du zoo. Les enfants ont particulièrement apprécié l'enclos des lémuriers, où ils ont pu approcher les animaux de très près.
- **Chasse aux trésors** : Vendredi 12 juin tous les élèves de la GS au CM2 ont pris part à la chasse aux trésors organisée par Emile GRENET, élève de CE2 dans le cadre du centième jour d'école.
- **Sortie avec Emilien VERDIER (LPO)** : Lundi 15 juin, les élèves de PS/MS/CP se sont rendus au verger durant la matinée pour découvrir les insectes et autres petites bêtes (arachnides). Les élèves de CE1/CE2/CM1/CM2 ont quant à eux passé l'après-midi dans la réserve afin d'en découvrir son périmètre, ses animaux, son but.

7.2. Projets envisagés pour l'année scolaire 2026/2027

- **Le centième jour d'école** : Cette journée sera étendue à toute l'école durant l'année 2026/2027.
- **Participation au prix « non au harcèlement »** : Les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 participeront à nouveau au prix « Non au harcèlement », en partenariat avec le collège Émile Guillaumin, dans la catégorie inter-degré. La participation effective du collège devra être confirmée à la rentrée de septembre.
- **Chorale** : Valérie ARRAMY, professeure à l'école de musique de Moulins Communauté, interviendra de nouveau tout au long de l'année scolaire pour animer une chorale de la PS au CM2.
- **Partenariat avec la LPO maintenu** : Diverses sorties sont prévues jusqu'à fin décembre 2026 avec Emilien VERDIER pour tous les élèves de l'école.
- **Participation aux commémorations des 11 novembre et 8 mai** : Avec l'aide de Mme ARRAMY, la participation des élèves du CP au CM2 sera renouvelée lors des deux cérémonies commémoratives, en accord avec la mairie de Chemilly.
- **Module de natation** : Tous les élèves pourront se rendre à la piscine (dates à définir), sous réserve de disposer d'un nombre suffisant de parents agréés. À ce jour, un seul parent est agréé à la rentrée de septembre 2026. Tous les parents souhaitant passer l'agrément sont invités à se faire connaître. Des sessions d'agréments de natation auront lieu aux dates suivantes :
 - Jeudi 3 septembre à 12 h 15 à la piscine de Dompierre ;
 - Jeudi 3 septembre à 12 h 30 à la piscine de Moulins ;

Mme CHOMEL propose de mettre en place une aide aux devoirs l'année prochaine 1 à 2 fois par semaine. Il serait nécessaire de connaître le nombre enfants intéressés par ce dispositif.

8- BILAN DE LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE AU 16 JUIN 2026

Le solde de la coopérative scolaire s'élève à 2009,97 € au 16 juin 2026. Depuis le dernier conseil d'école voici les dépenses et recettes effectuées :

- Achat des goûters, ingrédients pour les ateliers de cuisine, matériel cadeau de la fête des mères : 48,71 €
- Bénéfices des photos de classe : 387,14 €

9- CLIMAT SCOLAIRE

À la suite des échanges engagés lors du deuxième conseil d'école, la question du climat scolaire est de nouveau abordée.

Les enseignantes constatent que le climat relationnel au sein de l'école demeure préoccupant. Au cours de l'année scolaire, plusieurs membres de l'équipe enseignante et périscolaire ont été confrontés à des agressions verbales de la part de certains parents d'élèves, ainsi qu'à des remarques ou critiques récurrentes ayant contribué à détériorer les relations entre l'école et certaines familles. Ces situations ont eu un impact significatif sur les conditions de travail de l'équipe ainsi que sur les élèves, souvent témoins de ces prises à partie. Elles peuvent être sources d'inquiétude ou de mal-être pour les enfants et fragiliser le climat de confiance ainsi que la relation de respect et d'autorité indispensables au bon fonctionnement de l'école.

Par ailleurs, plusieurs points du règlement intérieur ne sont pas toujours respectés. Des retards réguliers sont constatés, certains pouvant atteindre jusqu'à trente minutes. L'équipe éducative relève également des manquements concernant le respect des consignes relatives aux tenues vestimentaires adaptées au cadre scolaire.

De manière plus générale, les enseignantes déplorent un manque de coopération et de confiance de la part de certaines familles, ce qui complique le dialogue, fragilise le partenariat éducatif indispensable à la réussite des élèves et nuit au bon fonctionnement de l'établissement.

Cette situation a été portée à la connaissance de Mme CABANEL ainsi que de Mme LASSUS-PEYRICHOUT, inspectrice de la circonscription de Moulins II. Au cours de l'année scolaire, nous avons déclaré six « faits établissement ». D'autres incidents, notamment certaines agressions verbales, n'ont pas fait l'objet d'un signalement formel.

Le conseil considère que cette situation ne peut perdurer. Afin de réaffirmer les droits et devoirs de chacun et de favoriser des relations sereines, respectueuses et constructives entre les familles et l'école, il a été décidé d'élaborer une charte des parents en partenariat avec la municipalité, l'inspection et l'école. Il a été décidé de réunir exceptionnellement une 4^e fois le conseil d'école au cours du mois de juillet ou du mois d'août pour valider cette charte.

Après son adoption, elle sera présentée et signée par les parents à chaque rentrée scolaire. En cas de non-respect des engagements qu'elle contient, les familles concernées pourront être reçues conjointement par Mme CABANEL et Mme LARROQUE afin d'échanger sur la situation, de rappeler le cadre attendu et d'envisager les mesures nécessaires au rétablissement d'un climat scolaire serein.

10- TRAVAUX A PREVOIR

Quelques travaux sont à prévoir :

- Installer un crochet sur la porte de la classe de Mme RIMOUX.
- Réparer le store occultant (qui est cassé) dans la classe vide de Mme LARROQUE.
- Réparer les volets en bois cassés de la maternelle ou les changer ?
- Prévoir un bac à sable dans la cour d'élémentaire le long du mur de Petitjean.
-

La séance a été levée à 20H30.

Mme Audrey LARROQUE, directrice de l'école



Mme Sophie GOUSTILLE, secrétaire de séance

